



**Déclaration du Bureau de direction
de la Conférence des évêques catholiques du Canada
à propos de la Corporation des organismes catholiques signataires
de l'entente sur les pensionnats indiens**

Le Bureau de direction de la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC) désire répondre à de récents reportages sur la Corporation des organismes catholiques signataires de l'entente sur les pensionnats indiens (COCSEPI). En tant que comité, nous avons été profondément attristés par l'identification récente de lieux de sépultures anonymes et nous désirons participer activement dans une démarche vers la guérison et la réconciliation. Ce chemin exige un engagement à long terme, mais nous sommes encouragés par les progrès, qui incluent la confirmation d'une rencontre à Rome entre le pape François et une délégation de survivants et survivantes, de gardiennes du savoir et de jeunes des Premières Nations, des Métis et des Inuits en décembre prochain.

Nous avons déployé tous les efforts pour être transparents au sujet du rôle de l'Église dans le système des pensionnats; toutefois, l'obtention et l'évaluation de l'information furent plus laborieuses que prévu et nécessitèrent plus de temps. Il est à remarquer que la COCSEPI n'est plus en opération, et pour cette raison, nous avons eu de la difficulté pour trouver l'information adéquate sur les discussions de règlement; car la CECC ne faisait pas partie de l'entente. Cela dit, nous avons discuté avec des leaders autochtones, des membres du clergé et des conseillers juridiques qui étaient impliqués, et nous avons réussi à clarifier quelques points importants.

Plus précisément, soulignons que jamais les évêques du Canada n'ont détourné et qu'ils ne détourneront jamais de leur objectif premier les fonds amassés pour les paiements de règlement à l'amiable destinés aux survivants et survivantes des pensionnats. Nous comprenons que ces paiements contribuent grandement à aider les survivants et survivantes à surmonter la douleur durable causée par le régime des pensionnats, et nous désirons jouer un rôle important dans le processus de guérison. Comme participants à la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens (CRRPI), nous croyons savoir que le gouvernement fédéral s'est engagé à payer des dédommagements directement aux survivants et survivantes, tandis que les organismes catholiques se sont engagés à appuyer une variété de programmes pour promouvoir la guérison et la réconciliation. On nous dit que ces programmes comprenaient des contributions en argent, des services spécialisés et une campagne nationale de collecte de fonds de « tous les efforts possibles »; ces programmes ont été structurés avec la collaboration de conseils de leaders autochtones, et des comptes ont été rendus régulièrement au gouvernement du Canada.

Nos recherches indiquent que toutes les contributions en argent convenues ont été payées et que la plus grande partie de celles-ci a été envoyée à la Fondation autochtone de guérison et la Fondation autochtone de l'espoir. Les « services spécialisés » auxquels les organismes catholiques ont travaillé ont été supervisés par un comité d'experts multipartite formé de

membres nommés par l'Assemblée des Premières Nations, les organismes catholiques et le gouvernement du Canada, afin de s'assurer que ces projets demeuraient les plus valables possibles pour les communautés autochtones auxquels ils étaient destinés. Ces efforts ont été accueillis avec enthousiasme dans tout le pays, et les organismes catholiques ont largement dépassé leur objectif. Bien que ces services ne soient plus mesurés, plusieurs d'entre eux continuent d'être fournis encore aujourd'hui dans le cadre d'un dialogue sérieux et constant entre les communautés catholiques et autochtones. Par ailleurs, la campagne de « tous les efforts possibles » a constitué une tentative nationale sincère pour engager les catholiques et les non-catholiques dans des projets de financement qui feraient progresser la guérison et la réconciliation. Ce travail a inclus des contacts avec les grands donateurs, des comités régionaux chargés de pressentir les entreprises locales, et des collectes dans les églises de tout le pays. Elle n'a pas produit les résultats que beaucoup espéraient. Les évêques du Canada, pour leur part, cherchent de nouveaux moyens créatifs pour soutenir les efforts d'une éventuelle collecte de fonds dans tout le pays.

La réconciliation est un long chemin qui se poursuit et qui inspire notre travail de chaque jour; en ce sens, la CECC reconnaît que les organismes catholiques signataires de la CRRPI ont honoré toutes leurs obligations aux termes de l'entente. Nous continuerons de donner des informations sur les initiatives de collecte de fonds, d'éducation et de réconciliation qui ont lieu pendant que cet important travail de réconciliation se poursuit.

Le 20 août 2021